

3- AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE BOURG-CHARENTE

A - LOCALISATION :

Le cimetière de Bourg-Charente est situé à l'écart du bourg (conséquence du décret de 1804), au milieu des parcelles de vignes. Le cimetière est desservi par une route communale. Il est longé, sur sa limite Est, par un chemin rural. Sa silhouette, entourée de murs hauts dont émergent chapelles et cyprès, est bien lisible dans le paysage.

B - ÉTAT INITIAL :

Le cimetière de Bourg-Charente est caractérisé par :

- la **présence de quatre entrées** : deux entrées au Nord qui donnent sur la route communale et deux entrées à l'Est, dont l'entrée principale, desservies par un chemin rural. Les entrées Nord sont marquées par des piliers en pierre hauts et des portails en métal. Les entrées Est sont marquées par un **porche en pierre** accompagné d'une construction ouverte en bois et pierre, couverte d'une toiture en tuiles à deux pans et équipée d'un système de récupération des eaux.
- des **murs hauts** qui entourent le cimetière : initialement, le cimetière était entièrement clos de murs **en pierre couronnés de tuiles**. Lors de l'extension du cimetière, le mur Ouest en pierre a été détruit et un nouveau mur en parpaings enduit a été construit. Les pierres du mur qui a été démolit auraient pu servir à la construction du nouveau mur, afin de conserver la qualité de l'entourage du cimetière.
- la présence d'un **monument au mort**, à l'angle Nord-Est du cimetière, et d'une **croix** au carrefour des deux allées face à l'entrée Est du cimetière.
- des **chapelles calcaires ouvragées** qui bordent les allées, en particulier dans le secteur Est du cimetière. Ces chapelles, souvent de qualité, participent fortement à l'identité des cimetières du Pays Ouest Charente. Certaines sont abandonnées et leur état est dégradé.



Localisation du cimetière de Bourg-Charente



Croix en face de l'entrée principale du cimetière



Entrée principale du cimetière



Les murs d'enceinte, le porche et le monument aux morts



3- AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE BOURG-CHARENTE

- quelques **cypès, cèdres** et autres conifères qui ponctuent les abords des allées. La végétation est plus présente dans le secteur Est du cimetière, elle devient très rare dans les allées Ouest. Pourtant, les silhouettes des conifères sont caractéristiques des cimetières du Pays Ouest Charente.
- une **majorité de matériaux calcaires** : la partie Est conserve une unité de matériaux calcaires (chapelles, tombes, croix...). L'emploi de pierres calcaires, matériau local issu des carrières proches, s'harmonise avec les murs, les porches... Progressivement, vers l'Ouest, calcaires et granit sont mélangés. Dans les secteurs les plus récents, le granite est dominant.
- une **desserte par des allées parallèles** de direction Nord-Est / Sud-Ouest et **une allée perpendiculaire** qui traverse le cimetière d'Est en Ouest. Ces allées, assez larges, en gravillons calcaires, sont limitées par des bordures béton qui rendent l'aménagement un peu rigide.
- un **columbarium** (emplacement dédié à la conservation des urnes) et un jardin du souvenir (lieu de dispersion des cendres) ont été aménagés à l'angle Nord-Ouest du cimetière. Le columbarium présente la particularité d'être à même le sol. Les aménagements sont sobres. On peut regretter l'utilisation de granite et l'aspect très minéral de ces aménagements.



Photographie aérienne

columbarium et jardin du souvenir
extension et mur en parpaings enduit

une des deux entrées Nord : portail métallique encadré de hauts piliers en pierre

monument aux morts

croix
entrée principale : porche, construction légère en bois
mur haut en pierre couronné de tuiles

cèdres et cypès ponctuent le cimetière



Le porche de l'entrée principale



Proche du secteur d'extension : des allées plus larges, une prédominance du granit, une végétation inexistante



Mélange de pierres tombales en granit et en calcaire



A l'Est, du calcaire prédominant et de nombreuses chapelles



Columbarium et jardin du souvenir



Quelques rares silhouettes végétales



A l'Est, du calcaire prédominant et de nombreuses chapelles

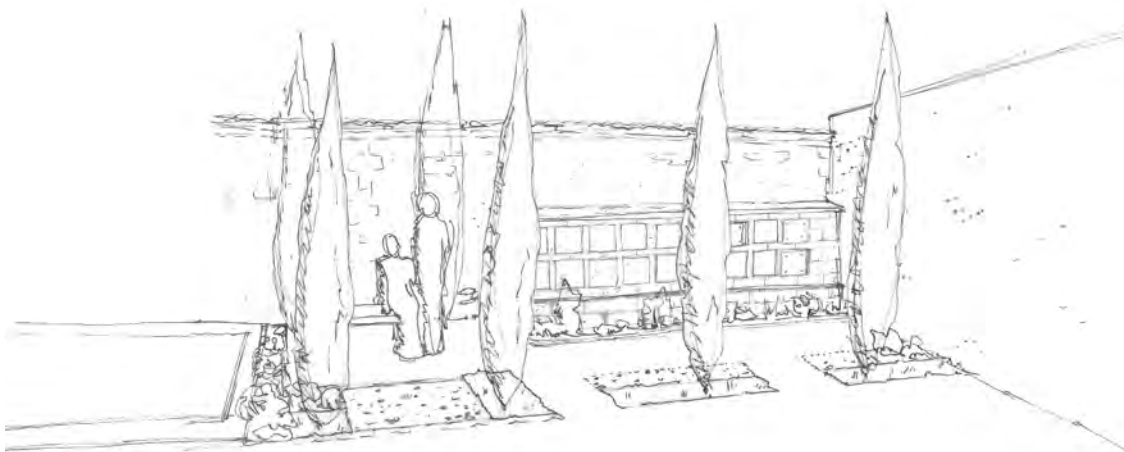
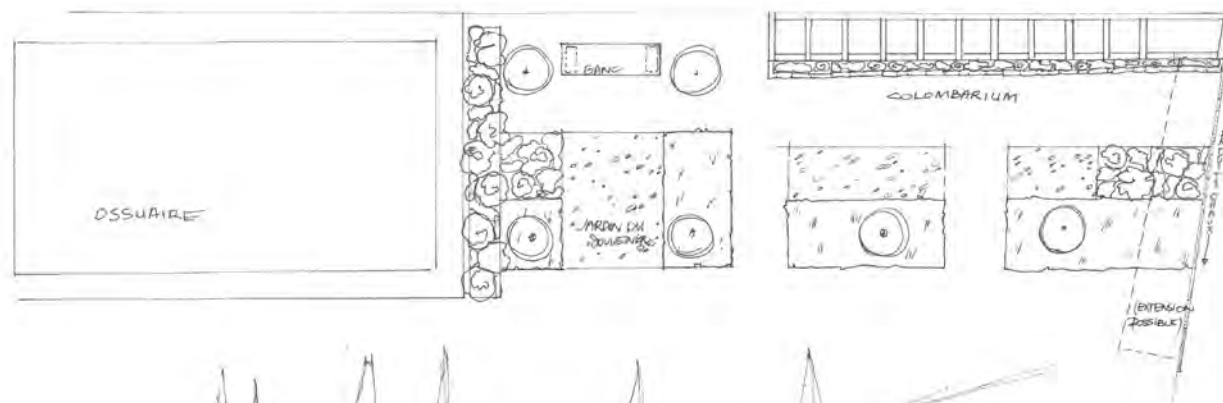
3- AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE BOURG-CHARENTE

Sites tests 3

C - ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

L'aménagement de ce lieu de mémoire doit renforcer le sentiment d'identité et d'appartenance à la commune et au Pays Ouest Charente tout en respectant l'intimité et la spiritualité de chacun.

- **Maintien du système d'allées parallèles et d'une allée perpendiculaire.** Globalement, les allées sont surdimensionnées. Leur **emprise** pourra être **réduite** dans les allées où il n'y a pas de passage des véhicules motorisés (corbillards, engins d'enfouissement et de terrassement...). **Maintien de l'emploi de gravillons calcaires** dans les allées.
- Remplacement des bordures béton par des **bordures basses en pierre.**
- **L'emploi de calcaire pourra être imposé dans le secteur Est** où ce matériau est dominant, **ainsi que le long de l'allée principale.** A titre informatif, le prix d'une pierre tombale en calcaire est équivalent à celui d'une pierre tombale en granit (entre 1500 et 2000€).
- Maintien d'un **espacement entre les tombes.**
- **Columbarium :**
 - préférer le calcaire
 - éviter une présentation qui évoque l'entassement
 - prévoir un emplacement pour les fleurs et plantations au pied du columbarium
- **Protection des chapelles d'intérêt** dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, au titre de l'article L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme.
- Possibilité de **revente des concessions abandonnées** à condition que les nouveaux propriétaires réutilisent les **matériaux d'origine** et reprennent les monuments funéraires. Ce type de réemploi est intéressant pour le maintien du patrimoine et présente des avantages économiques.



Projet de columbarium en calcaire dans le cimetière de Chateaufort-sur-Charente



Columbarium en calcaire dans le cimetière de Saint-Simeux



Atelier – Paysage de l'Yeuse
R. Marcotte



GHECO
I. Berger Wagon - architecte urbaniste
L. Bonnefoy - paysagiste urbaniste

3- AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE BOURG-CHARENTE

- Possibilité de **réhabilitation des chapelles abandonnées** afin d'y **aménager des cases de columbarium**. A Angoulême, la ville procède tous les ans à la reprise des concessions temporaires échues ou des concessions perpétuelles abandonnées. Dix chapelles à l'abandon ont ainsi été réhabilitées au cimetière de Bardines, pour contenir 129 cases. Les cryptes souterraines n'ont pas été touchées; seules les chapelles de surface ont été restaurées tout en conservant le nom d'origine, afin d'honorer la mémoire des familles qui ont construit ces monuments.
- **Renforcement des plantations** (type cyprès et autres conifères) qui bordent les allées. Celles-ci sont trop rares, notamment dans la partie Ouest du cimetière.
- Des **plantations** pourront être réalisées **au pied du mur en parpaing**, à l'intérieur du cimetière (type plantes grimpantes : lierre, chèvrefeuille, vigne vierge...)
- Concernant les plantations, préférer des **essences locales, rustiques**. Quelques exemples de plantes qui peuvent être utilisées :
 - vivaces : gaura, verveine, valeriane, campanule, achillée, hellebore, santoline...
 - bulbeuses : iris, tulipes, crocus, ail, muscaris, perce-neige, colchique...
 - plantes grasses : jubarbes (dans de petites jardinières en pierre)
 - persistantes : cèdres, cyprès (pour les grands sujets), buis, véronique arbustive, sarcococca (pour des sujets plus petits).
- Des **espaces enherbés plus importants où se développe la flore sauvage** : les désherbants, couramment utilisés dans les cimetières pour lutter contre la flore sauvage jugée indésirable, présentent un risque de pollution. Or cette flore sauvage peut constituer des **zones de refuges** pour certaines espèces. Il est donc important d'augmenter les surfaces enherbées afin de réduire les espaces gravillonnés à traiter et de **privilégier des techniques alternatives au désherbage chimique**. Il est possible de laisser quelques plantes spontanées s'installer tout en maintenant un entretien soigné.
- **Jardin du souvenir** :
 - préférer un aménagement végétal : espace ouvert engazonné et planté.
 - des éléments naturels (pierres, buissons) permettent aux familles qui procèdent à la dispersion, de se servir de repères pour le souvenir.
- En cas de nécessité de construire des **équipements supplémentaires** (points d'eau, dépôts d'ordures...), ceux-ci devront être **intégrés** : création de murets en pierre, plantations, ou construction de petits locaux en pierre ou bardage bois.

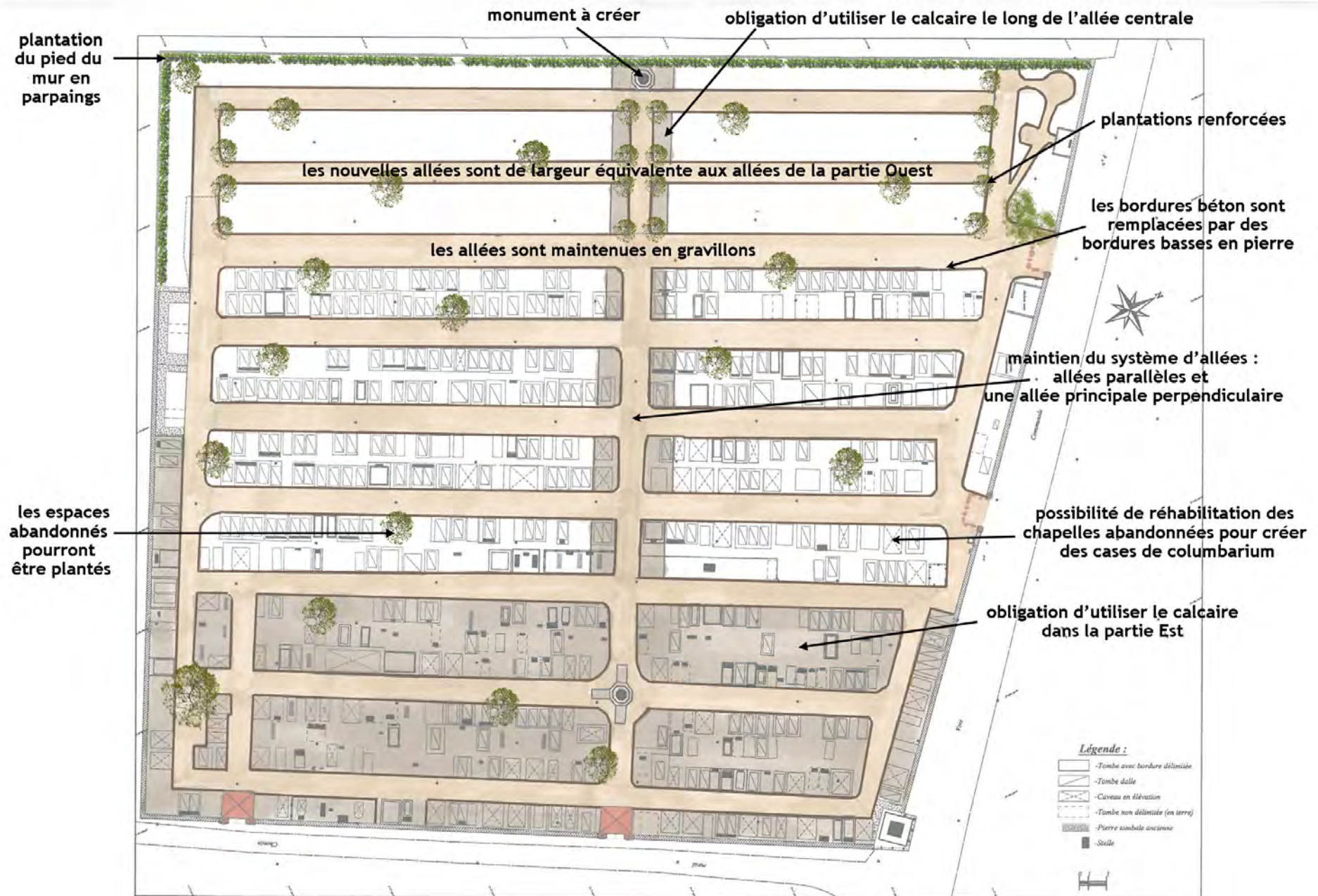


Chapelle restaurée et reconvertie en columbarium - Cimetière de Bardines - Angoulême (source : Charente Libre - 1^{er} novembre 2011)



Exemple de tombe récente en calcaire - Châteauneuf-sur-Charente - un espace pour mettre les urnes a été prévu au dessus de la pierre tombale.

3- AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE DE BOURG-CHARENTE



Propositions d'aménagement